

La
Semaine Religieuse
DE
Québec

VOL. XIX

Québec, 12 janvier 1907

No 22

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 337. — Les Quarante-Heures de la semaine, 337. — La persécution, 338. — Expulsion du Cardinal Richard, 339. — Statistiques diocésaines, 348. — Dates historiques, 348. — La faillite de la crémation, 350. — Tout par la loi, en France, 350. — Valeur du "service chanté", 351. — Bibliographie, 352.

— ♦ —
Calendrier

— o —

13	DIM.	b	Octave de l'Épiphanie, <i>dbl. privilég. Kyr.</i> des dbl. II Vêp., mém. du suivant, <i>O Doctor</i> , et d'un martyr, <i>Iste.</i>
14	Lundi	b	S. Hilaire, évêque et docteur.
15	Mardi	b	S. Paul, premier ermite.
16	Merc.	tr	S. Marcel, pape et martyr.
17	Jedi	b	S. Antoine, abbé.
18	Vend.	b	Chaire de S. Pierre, à Rome, <i>dbl. maj.</i>
19	Samd.	tr	S. Canut, roi et martyr.

— ♦ —
Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

14 janvier, Saint-Etienne. — 16, Saint-Cœur de Marie. —
17, Saint-Thuribe. — 19, Couvent de Jésus-Marie. Sillery.

La persécution

— o —

Nos lecteurs nous saurons gré, croyons-nous, de leur faire lire cette semaine le récit de l'expulsion d'un vénérable cardinal archevêque de Paris de son palais archiépiscopal. Cet épisode de la persécution leur donnera une idée de ce qui s'est passé partout en France, depuis un mois.

La force publique, aux mains de la franc-maçonnerie, a chassé de la sorte les évêques de leurs évêchés, les curés de leurs presbytères, les séminaristes et les écoliers des grands et des petits séminaires.

Des gouvernants restés un peu raisonnables, en d'autres pays, auraient dit aux chefs de ces maisons d'enseignement en pleine activité : « Nous vous avertissons qu'après la présente année scolaire vous aurez à vous pourvoir d'autres locaux. Mais en attendant, terminez en paix votre année d'étude. » Au contraire, les bandits qui gouvernent la France ont jeté dans la rue, d'un jour à l'autre, tous ces jeunes gens et enfants.

Mais, à vrai dire, cela n'est pas plus odieux que ce qu'ils ont fait en ces dernières années à l'égard des congrégations religieuses. On a chassé de chez eux ces religieux et ces religieuses qui ne faisaient de mal à personne ; on leur a enlevé tous leurs biens, et on les a réduits à battre les chemins de l'exil en tous les pays du monde.

Tout cela s'est passé et se passe chez le peuple réputé le plus intelligent, le plus civilisé, le plus raffiné, le plus poli, le plus courtois, le plus humain, le plus gentilhomme de l'univers.

En effet ! Le catholicisme avait donné toutes ces belles qualités à la race française. Seulement, le peuple français s'est dépouillé, dans sa masse, de sa foi catholique ; et voilà ce qu'il est devenu, en retournant au paganisme . . . Le spectacle qu'il offre aujourd'hui est nouveau dans l'histoire, laquelle enregistra quelquefois l'apostasie de certaines nations, mais n'en a jamais vu une seule cesser d'être chrétienne pour devenir franc-maçonnique, c'est-à-dire adepte de Satan.

Heureusement, il nous vient aussi de France un autre exemple, nouveau aussi dans l'histoire et bien consolant : celui de fidèles, de prêtres et d'évêques restant unis dans la persécution,

soumis en totalité au Souverain Pontife, et sans une seule défection. L'Eglise n'a jamais vu encore pareil spectacle ! Cette union, cette soumission et cette fidélité, qui ne furent jamais si complètes dans aucune persécution et chez aucun peuple, mériteront aux catholiques de France, nous l'espérons fermement, le triomphe final, à l'heure qu'il plaira à Dieu.

Expulsion du Cardinal Richard

DE SON ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

(De la *Semaine religieuse* de Paris.)

L'histoire du diocèse et des archevêques de Paris vient de s'enrichir de deux pages singulièrement émouvantes.

Les évêques de France, qui sont entrés si généreusement dans les vues du Souverain Pontife, ont été les premières victimes de la loi de Séparation et c'est par eux que l'exécution en a commencé. Un grand nombre d'entre eux, en effet, ont été chassés de leur palais, pendant la semaine qui vient de s'achever ; mais, pour presque tous, ce jour, qui devait marquer la première humiliation de l'Eglise de France, s'est changé, par la piété des fidèles, en un jour de triomphe. Les catholiques parisiens qui acclamaient, au mois de septembre dernier, l'épiscopat français se sont retrouvés, et en plus grand nombre encore lundi dernier, aux côtés de leur archevêque pour qui l'heure de la persécution avait sonné, et ils lui ont fait une magnifique ovation. Mais avant de fixer les traits de cet inoubliable tableau, il nous faut raconter avec quelques détails une scène qui n'eut que peu de témoins et qui fut le prélude de la manifestation du 17 décembre.

La veille du samedi, 15 décembre, le bruit avait couru dans la soirée, que l'on devait, le lendemain, expulser le Cardinal Richard de l'archevêché de Paris. Quelques centaines de personnes étaient donc accourues le samedi à l'archevêché, et vers deux heures, l'entourage du vénéré Cardinal se tenait prêt à tout événement, quand un inconnu se présenta dans le vestibule du palais et demanda à M. le chanoine Clément, qui s'informait du but de sa visite, à parler à l'archevêque de Paris.

C'était le commissaire de police du quartier des Champs-Elysées.

Mgr le coadjuteur fit immédiatement annoncer la visite du commissaire à Son Eminence, qui ordonna aussitôt de l'introduire.

Le Cardinal était dans son cabinet de travail, assis dans son fauteuil ; Mgr le coadjuteur se tenait debout à sa droite et MM. les vicaires généraux, avec les autres membres de l'administration diocésaine, formaient le cercle autour de son bureau.

Le commissaire s'avança jusqu'au milieu du cercle, et là, le représentant de la force s'inclina profondément devant ce vieillard désarmé qui le regardait sans dureté comme sans trouble.

« Eminence, dit-il, M. le Préfet de la Seine a informé par lettre M. le Préfet de police que Votre Eminence avait été avertie qu'elle ne pourrait plus occuper, après le 12 décembre, le palais mis autrefois par l'Etat à sa disposition. Comme les délais impartis sont expirés, M. le Préfet de police m'a chargé d'une communication... que Votre Eminence devine, et m'a donné mission de lui renouveler... comment dirai-je ? la... mise en demeure de rendre libres les locaux qu'elle occupe. »

Cette notification, achevée avec hésitation, était si dure pourtant, même en ses termes adoucis, que sentant la gêne qui étraignait les cœurs, le Cardinal prit lui-même la parole :

« Alors, dit-il, on me somme de quitter l'archevêché ? En tout cas, je ne le ferai que contraint et je proteste, dès maintenant, contre la violation des droits et de la liberté de l'Eglise ! »

Le vénéré Cardinal avait parlé sans passion, mais d'une voix ferme. Mgr le coadjuteur fit alors, à son tour, observer au commissaire combien on avait lieu d'être surpris de sa démarche. Son Eminence, en effet, n'avait nullement été mise en demeure de quitter l'archevêché à la date du 12 décembre. Le Cardinal avait seulement été informé par M. le Préfet de la Seine, le 10 décembre au soir, que l'usage gratuit de l'archevêché ne pourrait plus lui être concédé après l'échéance du régime concordaire (le 12), mais une notification aussi tardive ne pouvait être considérée comme un délai rigoureux, car ce

n'est pas en deux jours que Son Eminence pouvait s'assurer à elle-même, et ménager à son administration, un asile convenable.

Le commissaire, sans nier ni discuter la justesse de l'observation, répondit qu'il était chargé d'une simple *communication* : qu'au reste, il était venu seul, sans être accompagné de qui que ce fût, et qu'il allait rapporter à ses chefs les réflexions de Son Eminence et de Sa Grandeur.

Mais la *communication* du commissaire restait encore assez obscure, et Mgr le coadjuteur voulut en faire préciser le sens et la portée. Il demanda donc nettement au commissaire s'il était chargé de faire sommation à Son Eminence d'avoir à quitter l'archevêché ce jour-là même et s'il entendait l'y contraindre.

Le commissaire répondit, en termes un peu ambigus, qu'une contrainte, adressée à une personne aussi vénérable, ne pouvait revêtir que la forme courtoise et respectueuse : qu'aussi, — et il le répéta — il était venu seul et sans se faire accompagner, mais que tel était bien le sens de sa communication.

Mgr le coadjuteur déclara alors que Son Eminence ne pensait partir que le lundi 17, et qu'en conséquence, si M. le Préfet de police entendait exiger qu'il partît dans la journée de samedi, le Cardinal attendrait pour cela une nouvelle sommation.

Le commissaire protesta que ces paroles seraient fidèlement rapportées, puis il s'inclina de nouveau en une révérence profonde et se dirigea vers la porte ; mais, se ravisant au bout de quelques pas, il se retourna et demanda à quelle heure Son Eminence pensait partir le lundi suivant. Mgr le coadjuteur lui ayant répondu que, vu l'état de santé du Cardinal, ce ne pourrait être que dans le cours de l'après-midi, il se retira alors définitivement.

La supériorité de la force morale sur la force matérielle venait de s'affirmer, et le vénéré Cardinal, comme autrefois saint Louis prisonnier, dictait ses lois au vainqueur.

Cependant, la foule se refusait à croire que le commissaire n'allait pas revenir, et elle s'augmentait, au contraire, de nouvelles recrues. A quatre heures, Son Eminence pria Mgr le coadjuteur de la remercier et de la bénir en son nom, et Mgr

Amette s'acquitta de cette mission avec autant de délicatesse que de bonté.

La foule s'écoula peu à peu. Les plus défiants quittèrent l'archevêché vers six heures, en se promettant de revenir le surlendemain, à moins d'alerte imprévue.

Ce ne fut, en fait, que le lundi 17 décembre qu'eut lieu la scène grandiose qui nous reste maintenant à raconter.

Dès le matin de ce jour-là, des groupes commencèrent à stationner dans la rue de Grenelle. La porte, pourtant, ne s'ouvrit qu'à midi aux manifestants impatients d'occuper les meilleures places.

Le service d'ordre était assuré, à l'entrée et dans la cour, par des groupes de jeunes gens, que dirigeaient des ecclésiastiques. On voyait là plusieurs des glorieuses victimes des inventaires, et l'on doit reconnaître que les catholiques ont maintenant, pour faire leur police, des troupes qui ne manquent ni de souplesse ni de discipline, pas plus d'ailleurs que d'habileté et de finesse, et c'est ainsi, par exemple, que quand les portes furent ouvertes, on s'empressa de mettre sous les vantaux d'énormes coins de bois, de peur que les agents ne vissent les fermer après le passage de la voiture du Cardinal, pour prendre les manifestants comme dans une souricière.

Dès une heure, en effet, la cour était bondée de monde, ainsi que le vestibule et les salons du rez-de-chaussée.

Dans les salons d'attente du premier étage, les notabilités catholiques étaient introduites par M. le chanoine Clément. Sénateurs, députés, amiraux, juristes, ecclésiastiques s'entretenaient des événements du jour. Mgr Gibier, évêque de Versailles, qui avait eu la délicate pensée, bien digne d'un évêque moderne, de venir *manifeste* en faveur de son métropolitain, était très entouré. Et voici que, tout à coup, un chant puissant monte de la cour, où près de 3000 personnes se présentent : c'est le chant du *Credo*. La manifestation est ainsi orientée dès le début et du bon côté. C'est d'abord une manifestation de foi, en même temps qu'un témoignage d'affection filiale. Nous verrons tout à l'heure que les catholiques surent encore lui donner et très heureusement un autre sens.

Pendant ce temps, le Cardinal était dans ses appartements occupé, avec son calme habituel, à expédier quelques affaires

et à classer ses papiers, et il fut un peu surpris, quand, vers une heure et demie, on vint l'interrompre et lui annoncer que tout était prêt pour son départ.

Le vénérable vieillard se leva alors, et après avoir revêtu sa douillette, il s'avança à travers le salon, où tant de visiteurs avaient appris à connaître sa sollicitude et son sourire bienveillant. Bien des yeux s'emplirent de larmes, au moment où on lui vit faire les premiers pas de ce triste exode, mais lui n'avait d'autre émotion que celle d'une affectueuse reconnaissance pour ceux qui avaient voulu l'entourer à cette heure, de leur filiale affection. Il remercia tout d'abord avec effusion Mgr l'évêque de Versailles, puis en passant au milieu des vaillants catholiques, qui s'inclinaient sous sa bénédiction, il leur disait, d'une voix, plus tendre encore que de coutume : « Merci, mes enfants, je vous bénis, au nom du Christ ! » Il n'y avait rien d'apprêté, rien de dramatique dans sa tenue, ni dans ses paroles. C'était bien le vénéré Cardinal que la pieuse imagination des Parisiens s'est toujours plu à entourer d'une auréole de sainteté ; mais sa haute vertu prenait à cette heure et dans ces circonstances un relief saisissant, surtout son esprit de foi et son parfait détachement de tout ce qui est purement terrestre. Il n'eut pas même un regard, le saint Evêque ! pour ces appartements qu'il avait habités trente ans de sa vie et auxquels sa vieillesse aurait bien eu le droit de s'habituer ; et quelqu'un, sur son passage, ayant prononcé le mot de tristesse, il le releva aussitôt : « Non, non ! dit-il, il ne faut pas se laisser aller à la tristesse : il faut, au contraire, être plein d'espérance ! »

Il arriva ainsi au sommet du grand escalier et, pour le descendre, il dut s'appuyer au bras de ses vicaires généraux.

Pendant ce temps, la foule, informée de son arrivée, faisait retentir la cour et le vestibule du cri de : « *Vive le Cardinal !* »

Il y avait longtemps que les Parisiens n'avaient vu leur archevêque. Quand on aperçut ce vieillard de quatre-vingt-huit ans, courbé par l'âge et marchant avec peine, ce fut dans cette foule un sursaut d'indignation, et les acclamations redoublèrent. Mais le vénéré Cardinal, arrivé au bas de l'escalier, voulut parler : ce fut pour protester à nouveau et publiquement contre la violation faite, en sa personne, des droits et des libertés de l'Eglise et pour encourager les nombreux prêtres

présents à la confiance en Dieu et au labeur de l'apostolat. Puis il reprit sa marche lente et l'on eut grand'peine à lui frayer un passage, jusqu'au bas du perron, où l'attendait sa voiture. Là il ne put se défendre d'une émotion profonde, devant cette multitude qu'il n'avait pas soupçonnée et qui l'acclamait sans repos. Le silence se fit pourtant, quand les personnes, massées autour de lui, répondirent au premier verset de la bénédiction épiscopale. Alors toutes les têtes s'inclinèrent et, d'une voix forte, dont on ne put s'empêcher d'être surpris, le vénérable vieillard bénit l'assistance, puis il monta enfin dans sa voiture, avec Mgr le coadjuteur et Mgr Fages.

La porte était à peine fermée qu'un cri retentit, répercuté aussitôt par des centaines de bouches : « Détez le cheval ! Détez le cheval ! » C'était une de ces résolutions soudaines, comme les foules en prennent, sous l'empire d'une émotion mêlée d'enthousiasme. Il suffit d'un instant pour l'exécuter, et Mgr de Versailles coopéra à cette œuvre de ses épiscopales mains. « *Astuce* », le pauvre cheval, fut abandonné avec ses rênes dans la cour, comme un vulgaire spectateur, et quarante jeunes gens vigoureux prirent sa place, à la *peine* et à l'*honneur*.

La voiture s'ébranle alors et se fraie, avec peine, un chemin au milieu de la foule qui se presse. Quand, enfin, elle a franchi la porte, le cortège s'organise et s'avance en masses compactes au cri scandé de : « *Liberté ! Liberté !* » qui donne alors à la manifestation sa seconde signification, très nette cette fois, en même temps que très énergique.

Ce n'est pas, en effet, le *droit commun* des réunions électorales ou des associations littéraires que les catholiques réclament, c'est purement et simplement la *liberté*, et cette liberté, ils commencèrent par la *prendre* ce jour-là, en organisant une magnifique procession sur le boulevard des Invalides.

La police eut la sagesse de ne pas intervenir, et de traiter le Cardinal de Paris aussi bien que feu Etienne Dolet. Quelle fut la cause et le commencement de cette sagesse ? La crainte, peut-être, de se heurter, avec les 15 000 manifestants qui avaient envahi le boulevard des Invalides, à une résistance que les échauffourées des inventaires permettaient de deviner. Les gardes municipaux se contentèrent donc de fermer la

marche et de s'édifier au chant du *Credo* et du *Parce Domine*, que la foule traduisait ensuite brièvement, pour eux, quant au sens général, par les cris de : *Liberté! Vive le Cardinal! Vive Pie X!*

Le cortège mit plus d'une heure à parcourir les 650 mètres, qui séparent la rue de Grenelle de la rue de Babylone. De temps à autre, les jeunes gens se relayaient aux brancards, et Mgr l'évêque de Versailles, qui poussait la voiture, se reposait un peu, puis le cortège se remettait en branle.

Le cantique *Nous voulons Dieu* alternait avec les chants liturgiques, que dominaient de temps en temps les cris de « *Chapeau! Chapeau!* » quand un cocher, sur son siège, ou un garçon livreur, monté sur un banc, se laissaient absorber par leur curiosité et oubliaient de se découvrir sur le passage de la voiture.

Dans la foule, toutes les classes et toutes les conditions étaient mêlées, ce qui n'empêcha pas cependant quelques incidents, tout à l'honneur de l'esprit chrétien. C'est ainsi que, M. de Mun ayant été reconnu au milieu d'un groupe, qui marchait à la hauteur de la voiture, une garde d'honneur fit cercle autour de lui et le protégea contre les remous de la foule. On fit entrer dans le cercle, à côté de lui, un autre chevalier des luttes catholiques, M. Groussau ; et le cercle ne se rouvrit que quand la procession fut terminée. Les catholiques montraient ainsi, une fois de plus, qu'ils savent défendre leurs biens.

Cependant, on était parvenu à la hauteur de la rue de Babylone, déjà envahie par plusieurs milliers de personnes. L'attelage manœuvra sagement et put tourner, au prix seulement de quelques pieds écrasés et de quelques côtes momentanément comprimées. Des fenêtres des maisons, on acclamait le Cardinal et on s'unissait au chant des cantiques et du *Credo*.

Durant tout ce trajet, le saint archevêque n'avait cessé de bénir la foule, répandant des larmes d'attendrissement devant ces témoignages d'ardente affection.

Cependant, à l'hôtel de M. Denys Cochin, tout avait été préparé pour recevoir l'hôte vénéré. Le maître de céans était là, entouré de sa famille, du clergé de la paroisse Saint-François-Xavier et de quelques notabilités catholiques. Peu à peu

la cour s'emplissait et les nouveaux arrivants apportaient les dernières nouvelles. « On avait dételé la voiture... , le boulevard des Invalides était noir de monde... , on chantait de tout cœur... , le cortège tournait la rue de Babylone ! » Enfin, par-dessus les murs on perçoit vaguement le chant du *Parce Domine* auquel succèdent les cris, d'abord confus, puis de plus en plus précis, de *Liberté ! Vive Cochin ! Vive Pie X ! Vive le Cardinal !*

La procession est terminée. Les jeunes gens soulèvent alors la voiture et la portent en triomphe jusqu'au perron de l'hôtel.

C'est seulement en descendant que les deux archevêques apprennent qu'*Astuce* a été supplanté dans ses fonctions. Alors le bon Cardinal entonne, encore une fois, la bénédiction épiscopale et étend ses mains vénérées sur la foule agenouillée à ses pieds, puis pénètre dans ses appartements.

Dans la rue on réclame le Cardinal qu'on s'attend à voir apparaître à une fenêtre, mais on apprend seulement que Mgr le coadjuteur a donné rendez-vous aux fidèles à Saint-François-Xavier, pour un salut du Saint-Sacrement. La foule s'écoule alors. Beaucoup, néanmoins, peuvent entrer dans le jardin de l'hôtel et défiler devant une porte-fenêtre, derrière laquelle le saint Cardinal est assis dans un fauteuil. Et l'on vient s'agenouiller devant ce reliquaire d'un nouveau genre et pendant plus d'une heure le Cardinal sourit à ceux qui s'agenouillent et les bénit.

Au bout de quelques instants, l'église Saint-François-Xavier déborde de monde. Quatre cents hommes s'entassent dans le chœur, près de trois mille personnes emplissent les nefs. On attend, en priant, Mgr le coadjuteur. Il paraît que le cheval du Cardinal était déjà sous scellés et qu'on eut grand'peine à le dégager. Enfin, Mgr Amette arrive en voiture, fait son entrée solennelle et monte en chaire. D'une voix chaude et émue, il exprime à la foule les remerciements du vénéré Cardinal et les siens, puis il dégage le sens et les enseignements de cette superbe manifestation, dans laquelle il voit à la fois une réparation et un motif de joie et d'action de grâces. La parole est vibrante et l'émotion communicative, et quand, en terminant, Mgr le coadjuteur appelle « des jours meilleurs de paix dans le triomphe de la justice et de la liberté dont nous

devons garder l'invincible espoir », on peut craindre un moment que des applaudissements ne viennent à éclater spontanément. Mais les assistants surent contenir leur enthousiasme, et bientôt tout le monde était agenouillé pieusement devant le Saint Sacrement, à qui, dans la pensée du Cardinal comme des fidèles, devait être reporté tout l'honneur de cette belle journée. Là, Mgr Amette, qui a si bien su trouver le chemin des cœurs des catholiques parisiens, eut encore une de ces attentions délicates dont on lui sait tant de gré, et quand il eut chanté l'oraison qui termine la prière pour le Pape, il entonna lui-même la même antienne pour le Cardinal : *pro Pontifice nostro Francisco !* Et de quel cœur la foule lui répondit et demanda à Dieu de ne pas livrer son saint archevêque aux mains de ses ennemis : *ut non tradat eum, in animam inimicorum ejus !*

Au départ de Monseigneur, la police tint à décharger une partie du potentiel qu'elle avait accumulé pendant ses heures d'inertie. Elle n'empêcha pas cependant complètement la manifestation de sympathie que les plus infatigables tinrent à donner encore à Mgr le coadjuteur, en l'accompagnant jusqu'à sa demeure.

Il était cinq heures du soir. Plusieurs des manifestants songèrent alors à aller déjeuner. Et dans l'hôtel de la rue Babylone, devenu silencieux, M. le chanoine Clément disait au vénéré Cardinal : « Votre Eminence va pouvoir maintenant se reposer un peu ! — C'est cela, répondit le saint archevêque . . . , en disant mon bréviaire ! » Le bréviaire dit, le repas du soir eut lieu à l'heure accoutumée, puis on récita le chapelet en commun, et, le lendemain matin, on sut que le bon Cardinal avait supporté vaillamment les émotions de la veille et avait pu dire sa messe dès le premier jour. Sûrement que, dans son sommeil, il dut entendre encore, en un très doux écho, les deux cris que seuls il avait retenus et auxquels il s'était secrètement associé :

« *Vive Cochin ! Vive Pie X !* »

Statistiques diocésaines

— o —

PERSONNEL DE L'HÔTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS
QUÉBEC, 1^{er} JANVIER 1907.

1 aumônier, 1 directeur diocésain de la Ligue du Sacré-Cœur de Jésus, 66 religieuses professes, 12 novices, 20 filles agrégées, 31 pensionnaires, 158 vieillards ou infirmes, 72 épileptiques, 48 enfants trouvés ou abandonnés. Total : 409.

Admissions depuis la fondation de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus (7 septembre 1873) : 2293 infirmes et épileptiques, 6610 enfants trouvés ou abandonnés.

Dates historiques

— o —

LES ÉTAPES DE LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT
EN FRANCE
1904

- 24-29 avril.* — Voyage de M. Loubet en Italie. Il ne se rend qu'au Quirinal et refuse de voir le Pape en se conformant à la tradition.
- 28 avril.* — Le Vatican proteste contre ce voyage, qualifié d'« offense au Souverain Pontife. »
- 17 mai.* — Publication de la circulaire du Saint-Siège aux gouvernements.
- 20 mai.* — Rappel de M. Nisard, ambassadeur de France au Vatican.
- 27 mai.* — La Chambre approuve par 427 voix contre 95 le rappel de l'ambassadeur.
- 30 juin.* — La Commission du budget vote la suppression de l'ambassade au Vatican.
- 23 juillet.* — Protestation du gouvernement français contre l'attitude du Pape à l'égard des évêques Le Nordez et Geay.
- 30 juillet.* — Rupture des relations diplomatiques entre la République française et Rome.
- 31 juillet.* — Le nonce quitte Paris.

4 septembre. — Discours de M. Combes, à Auxerre, proclamant la nécessité de la Séparation.

10 novembre. — M. Combes dépose un projet de Séparation.

1905

9 février. — M. Bienvenu-Martin, ministre des Cultes, dépose, au nom du gouvernement, un nouveau projet de loi sur la Séparation.

4 mars. — Dépôt du rapport Briand.

21 mars. — Discussion générale à la Chambre.

28 mars. — Adresse collective d'obéissance des cardinaux français au Pape.

8 avril. — La Chambre vote l'urgence (342 voix contre 232).

3 juillet. — La Chambre vote l'ensemble de la loi (341 voix contre 233).

6 décembre. — Le Sénat vote l'ensemble de la loi (181 voix contre 102).

9 décembre. — Promulgation de la loi au *Journal officiel*.

1906

1^{er} février. — Début des inventaires.

11 février. — Encyclique *Vehementer* réprouvant la loi.

8 mars. — Chute du ministère Rouvier. Suspension des inventaires.

6-20 mai. — Elections générales.

28-31 mai. — Assemblée générale des évêques français.

10 août. — Encyclique *Gravissimo* condamnant les Associations cultuelles.

13 novembre. — Discours et circulaire Briand sur l'application de la loi de Séparation et de la loi de 1881.

20 novembre. — Reprise des opérations d'inventaires.

1-7 décembre. — Nouvelles circulaires Briand et nouvelles prescriptions.

9 décembre. — Pie X interdit la « déclaration », d'après la loi de 1881.

10 décembre. — Circulaires gouvernementales en réponse à la note du Pape.

11 décembre. — Fin du régime concordataire.

La faillite de la crémation

A l'occasion du jour des morts, un journal parisien signale la faillite du four crématoire du cimetière du Père Lachaise, à Paris. Depuis la mise en service du four, le 5 août 1889, jusqu'à la fin de 1905, il n'y a eu, en effet, que 3825 crémations sur la demande des familles, soit une moyenne annuelle de 239.

Deux cent trente neuf crémés, pour un centre comme Paris, c'est un pauvre chiffre !

Le même journal, qui est blocard et anticatholique, constate non sans candeur que, le jour de la Toussaint, dans la vaste nécropole où ont passé, ce jour-là, 49 000 personnes, « un seul endroit est resté presque solitaire : c'est le columbarium qui entoure le four crématoire. Le nombre des personnes incinérées est d'ailleurs, dit-il, « très minime. »

(Sem. rel. de Cambrai.)

Tout par la loi, en France

De M. Henry Maret, dans le *Journal* (Paris), cette boutade pleine de logique et d'esprit :

Le mot le plus souvent employé dans notre langage politique est le mot : *illicite*. Cela date de notre liberté. On n'a pas idée du nombre de choses qui sont devenues illicites, depuis que nous sommes libres. Auparavant, quand nous n'étions pas libres, il y avait encore quelques petites affaires qui nous étaient permises. Mais leur nombre diminue tous les jours. C'est à croire que, lorsque nous serons tout à fait libres, nous ne serons plus libres de rien.

—Vous avez tort de vous étonner, me disait un de nos grands docteurs ès sciences politiques et autres fumisteries. C'est la logique même. Ignorez-vous qu'on a défini la liberté : le droit de faire tout ce qui n'est pas défendu par la loi ? Or, supposez que la loi défende tout ; vous ne pourrez plus rien faire, et vous n'en serez pas moins libres. Les Grecs avaient tort de se plaindre de Dracon ; et, si vous recevez des coups conformément à la loi, vous devez vous réjouir et vous sentir beaucoup plus libres que si, dans l'absence de toute loi, on négligeait de vous taper.

« Telle est, monsieur, la formule du progrès. Tout par la loi. Or, qu'est-ce qu'une loi ? La proclamation dans un article premier d'une règle que démentent les quarante-sept articles

suiuants. Quand l'article premier vous gratifie d'une liberté, les quarante-sept autres accourent pour l'organiser, autrement dit pour la supprimer. C'est pourquoi, les libertés de réunion et d'association vous ayant été accordées, il se trouve, aujourd'hui, que tant de réunions et d'associations sont proclamées illicites, lesquelles auparavant ne l'étaient point. C'est la conséquence de votre liberté. Ah ! si vous n'étiez pas libres, on ne s'occuperait pas de vous, mais, puisque vous êtes libres, il faut bien vous régler. »

Je me contentai de me gratter le nez sans répondre. C'est d'ailleurs ce que font tous mes compatriotes, quand ils essaient de comprendre leur bonheur. Ce geste n'est pas encore illicite.

Valeur du "service chanté"

QUESTION : Quand il vient à mourir un membre de notre Fraternité, vaud-il mieux faire célébrer à son intention un certain nombre de messes basses plutôt qu'un service chanté ?
— Un discret.

RÉPONSE : Les théologiens ne répondront pas tous de la même façon à votre question. (1)

Quant à nous, nous nous inspirerons d'une réponse donnée, il y a quelque temps, dans l'*Ami du Clergé*, dont tous les prêtres connaissent et apprécient la compétence.

Ce que l'Église encourage de toutes les manières possibles, est assurément le mieux pour la gloire de Dieu et pour le bien des âmes.

Or, quelle a été jusqu'à présent la conduite de l'Église par rapport au sujet qui nous occupe ? Elle a toujours approuvé, recommandé et encouragé par un grand nombre de privilèges les services chantés pour les défunts de préférence aux messes basses.

Il s'ensuit donc, ce nous semble, que l'Église désire des services chantés. Si elle les désire, c'est qu'elle y voit un avantage réel pour la gloire de Dieu et pour le bien des âmes, et par conséquent, à dépense égale il vaut mieux faire chanter un service que de faire célébrer plusieurs messes basses (2). (*Revue du Tiers-Ordre*, décembre.)

(1) Cf. *Ami du clergé*, 1890, pp. 612 et 718 ; 1899, p. 1045, etc.

(2). Cf. *idem*, 1897, p. 440, et *Sem. Relig. de Québec*, 28 févr. 1903, p. 443.

Bibliographie

— o —

— L'ÉGLISE DE FRANCE SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE (1870-1878), par E. LECANUET. Un volume in-8° écu. 5 fr. (*Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.*)

Le grand ouvrage dont M. l'abbé Lecanuet nous donne aujourd'hui la première partie est l'histoire complète et saisissante de la guerre engagée depuis trente ans entre l'Église et la libre pensée. L'auteur expose en ce livre les causes et les débuts de cette lutte. D'autres volumes raconteront le pontificat de Léon XIII et la période actuelle. Est-il besoin d'insister sur l'importance et l'intérêt d'un tel travail ?

SOUS PRESSE

MANUEL DES SCIENCES USUELLES, à l'usage des personnes qui se préparent aux examens pour les diplômes d'enseignement, et des instituteurs et institutrices pour l'enseignement des branches scientifiques du Programme des écoles catholiques de la province de Québec.

Volume de 400 pages in-12, illustré de 200 vignettes dans le texte, et qui paraîtra dans peu de semaines.

Cet ouvrage, préparé par M. l'abbé V.-A. Huard, directeur du *Naturaliste canadien*, et M. l'abbé H. Simard, professeur de Sciences et conférencier à l'Université Laval, est rédigé en style très simple et très clair, et dégagé de tout cachet trop technique. Il traite au long de toutes les questions scientifiques inscrites au programme, permet de les très bien comprendre par soi-même et d'en tirer facilement les leçons de choses que l'on doit donner aux enfants des écoles.

Ne sachant pas jusqu'à quel point les membres du corps enseignant de la Province croiront nécessaire de se procurer cet ouvrage (bien qu'il n'en existe aucun autre du même genre en rapport avec le programme d'étude des écoles), les auteurs ne font imprimer cette première édition qu'à un nombre peu considérable d'exemplaires. Les personnes qui ne voudraient pas manquer le coup de se le procurer dès son apparition *en février*, feraient bien de le demander dès à présent chez les libraires de Québec et de Montréal, qui garderont mémoire de ces commandes. Le prix de l'ouvrage, qui ne peut encore être fixé définitivement, ne dépassera pas 50 ou 60 cts l'exemplaire. Ce sera bon marché pour un volume considérable et illustré à profusion.